

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2019
Séance du 4 décembre 2019

N°29

Objet : Ingénierie et animation
du programme Espace Valléen
Aqua Terra
Année 2020

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-neuf et le quatre du mois de décembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-six du mois de novembre 2019, s'est réuni dans la salle des fêtes à CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : BERTRAND Philippe

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis (jusqu'au rapport n° 53), BAUDOUJ MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BREMOND Danièle, CAREL Serge, CASA Chantal (jusqu'au rapport n° 32), CAZERES Benoit, CHATARD Gilles (jusqu'au rapport n° 15), COMBE Gérard, DEORSOLA Jean Paul (jusqu'au rapport n° 38), DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibaut, LEDEY Olivier, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gilles, PAYAN Claude (jusqu'au rapport n° 37), POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONNATTE Lionel, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BONNET Brigitte a donné pouvoir à AILHAUD Régine
BONNET Martine a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
BONZI Maryse a donné pouvoir à VIVOS Patrick
CHATARD Gilles a donné pouvoir à CAZERES Benoit (à partir du rapport n° 16)
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
DE VALCKENAERE Gilles a donné pouvoir à BAUDOUJ MAUREL Marie Anne
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Patrick
MAZAL Ambroise a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
PAUL Gérard a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
TRABUC Nicolas a donné pouvoir à FIAERT Claude
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à SUZOR Pierre

Etaient excusés :

AUBERT Serge	LEJOSNE Patrick
AUZET Guy	MAGAUD Marie José
BALIQUE François	MUNOZ MALDONADO Julien
BOURJAC Jean Marie	PELESTOR Michel
BRUN Patricia	REINAUDO Patrick
EYMARD Max	ROCHAT Jacques
FERAUD Maryline	RONDEAU Daniel
FLORES Sylvain	SEVENIER Jean
GRAVIERE Remy	TONELLI Corinne

REÇU EN PREFECTURE

le 06/12/2019

Application agréée E-Jean.fr.com

99_DE-004-200067457-20191204-29_04122019

Monsieur Francis HERMITTE, rapporteur, expose ce qui suit :

Le programme Espace Valléen Aqua Terra 2015-2020 en cours d'exécution sur notre territoire permet le financement de projets structurants et contributeurs aux stratégies touristique et environnementale de Provence Alpes Agglomération. Ce programme nécessite une ingénierie spécifique pour en assurer l'animation, la gestion et le suivi. Pour rappel, le rôle détaillé de cette ingénierie et les engagements de chacun des partenaires sont inscrits dans la convention tripartite signée par l'Etat, la Région et notre agglomération le 25 juin 2018.

Pour 2020 (dernière année du programme de la génération actuelle), il est envisagé de :

- Maintenir l'équipe technique dans le but d'assurer un accompagnement efficace des derniers projets, d'animer la fin du programme et d'en évaluer les résultats, d'effectuer une veille sur les futurs programmes 2021-2027.
- Associer ponctuellement des chargés de mission thématiques de Provence Alpes Agglomération pour répondre aux besoins, notamment sur des sujets techniques et règlementaires.
- Communiquer sur les résultats du programme par le biais d'une réunion publique et des outils numériques de l'agglomération (site internet, réseaux sociaux...).

L'Etat (au titre du FNADT) et la Région PACA peuvent contribuer chacun à 20% du financement de cette ingénierie Espace Valléen 2020.

Par conséquent, le plan de financement pour l'animation de l'Espace Valléen Aqua Terra pour l'année 2020 s'établit ainsi qu'il suit :

Dépenses TTC en euros €		Recettes TTC en euros €	
Postes de dépense	Montants	Financeurs	Montants
Frais de personnel Frais de mission Frais de réception	38 120 € 150 € 400 €	CIMA-FNADT (20%)	7 734 €
		Conseil Régional PACA (20%)	7 734 €
		Autofinancement (60%)	23 202 €
Total	38 670 €	Total (100%)	38 670 €

Ce plan de financement pourra, le cas échéant, être complété par une participation du FEDER si un appel à projets est publié d'ici la fin de l'année.

Il vous est proposé :

- ✓ D'approuver le budget et le plan de financement prévisionnel
- ✓ D'autoriser Madame la Présidente à solliciter les subventions auprès de la Région PACA et de l'Etat
- ✓ D'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents s'y rapportant,
- ✓ De s'engager à conserver toutes les pièces du dossier en vue de contrôles ultérieurs et à informer les services instructeurs de toute modification intervenant dans les éléments des dossiers de demande d'aide.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

Le 06/12/2019

Application agréée E-legal.com

99_DE-004-240067437-20191204-20_04122618

